

Désimperméabilisation de la place Cardinal Donnet, Bordeaux

PROJET URBAIN

Fiche de cas

01/2023



Contexte

Dans le cadre du budget participatif de Bordeaux, les habitants ont manifesté leur volonté de réaménager la place du Cardinal Donnet.

Cette place, située à proximité immédiate d'une église, bénéficiait d'une aire de jeux relativement exiguë et de nombreux terrains de pétanque réduisant l'espace pour d'autres usages récréatifs.

L'aménagement de la place a donc été guidé par les usages avec une volonté forte de les maintenir et d'assurer un rééquilibrage entre les pratiques déjà en place.

Les objectifs, co-établis avec les habitants du quartier, ont été de :

- Multiplier les usages au sein de cet espace ;
- Accroître la part du végétal peu représenté ;
- Créer un lieu de fraîcheur et d'ombre pour les usagers.

Le périmètre a été élargi pour prendre en compte le parvis de l'église et pouvoir le végétaliser également.

D'un point de vue paysager, le parti pris a été de ne rendre visibles que les parties végétales depuis la rue.

ENJEUX

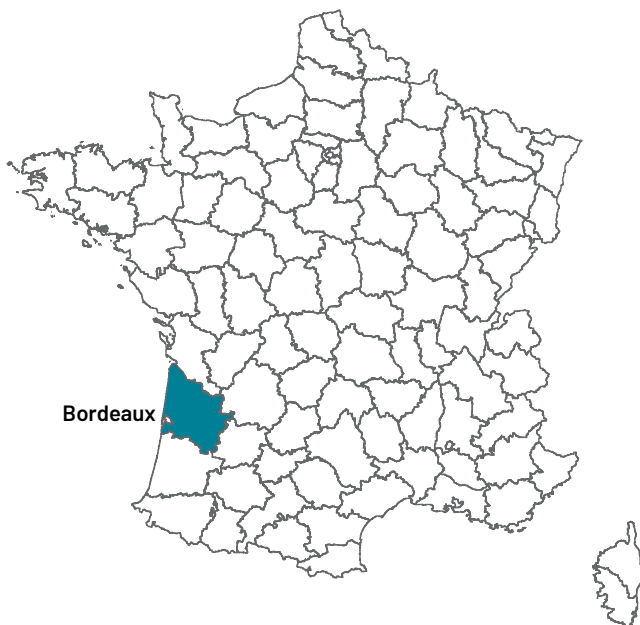
Désimperméabiliser les sols

Lutter contre les îlots de chaleur urbains et rafraîchir la ville

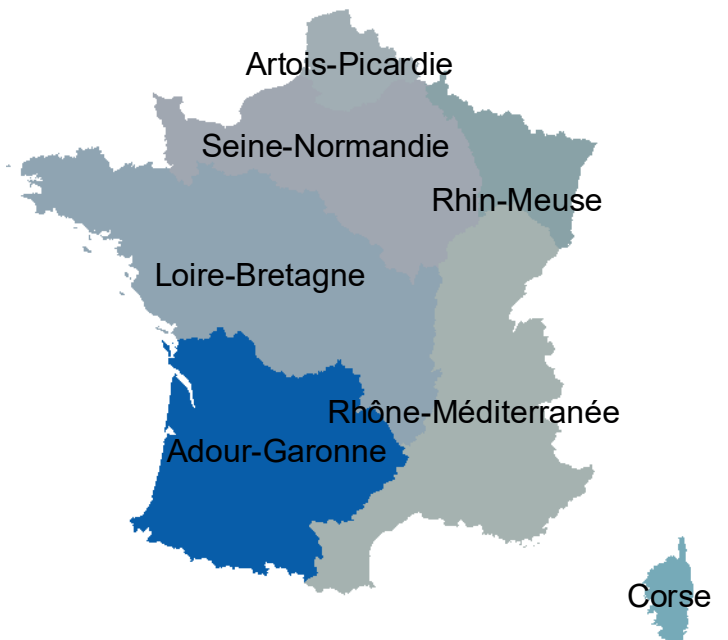
Végétaliser les espaces publics

Améliorer le cadre de vie

Localisation de la commune de projet



Bassin hydrographique de la commune de projet



La place du Cardinal Donnet avant...

La place d'une surface de 2 000 m² accueillait une église, 600 m² de terrains de pétanque, 250 m² d'aires de jeux, 1 000 m² d'espaces libres imperméables avec des gravés, et quelques arbres plantés.

Elle bénéficiait de plusieurs aménagements installés avec du mobilier urbain (bancs, arceaux à vélo, poubelles, WC ...).

Aucun assainissement n'était présent au sein de la place, l'eau pluviale ruisselait vers les trottoirs ou s'accumulait dans les espaces imperméables.

La place, avant son réaménagement, était soumise à l'effet d'îlot de chaleur urbain lors des épisodes de forte chaleur, et accueillait peu d'activités ou usages de la part des habitants du quartier hormis les jeux de pétanque.

Le réaménagement de la place s'inscrit plus globalement à l'échelle de la démarche «Bordeaux grandeur Nature», engagée par la ville de Bordeaux en 2020. L'objectif principal de cette démarche consiste à augmenter la place du végétal en ville, en plantant partout où cela est possible.

Lauréat du budget participatif 2019, avec l'objectif d'«améliorer l'aménagement de la place pour favoriser la biodiversité», le réaménagement a été initié en 2020 avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale. L'objectif, co-établi avec les habitants du quartier, a été de multiplier les usages au sein de cet espace, d'accroître la part du végétal peu représenté, et de créer un lieu de fraîcheur et d'ombre pour les usagers.

AXE 1 : PROTÉGER

- Sanctuariser des espaces naturels à fort enjeu écologique
- Intégrer la perméabilité des sols et la végétalisation des espaces dans les projets d'aménagement
- Modifier le PLUi pour mettre en place de nouveaux outils

AXE 2 : RENOUELER

- Renforcer les moyens humains et techniques pour répondre plus rapidement aux demandes
- Mieux organiser pour avoir une vision structurante de la trame verte de Bordeaux

**BORDEAUX
GRANDEUR NATURE**

AXE 3 : PLANTER

- Création de nouveaux espaces plantés
- Désimperméabilisation des sols
- Diversification des essences plantées : arbres fruitiers et trois strates végétales

AXE 4 : PARTICIPER

- Végétalisation par les habitants, collectifs, associations grâce au permis de végétaliser

Schéma de la démarche «Bordeaux grandeur Nature», © a'urba



État des lieux des aménagements en place avant les travaux, © Bordeaux Métropole

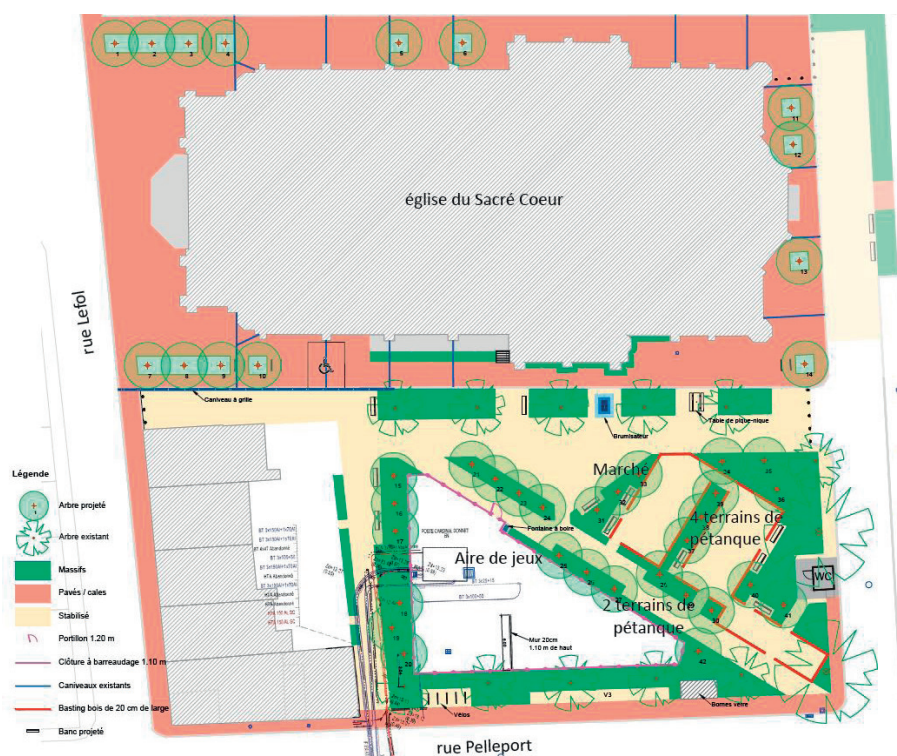
... et après réaménagement : 60 % de la place a été rendue perméable

L'objectif du réaménagement de la place a été de concilier les usages /occupations de la place avec la végétalisation et la désimperméabilisation d'une partie des espaces, l'apport de la fraîcheur par la plantation d'arbres et arbustes et la diversification des usages.

Un travail étroit entre les services de la ville qui a porté le projet, et les usagers de la place a permis d'établir deux esquisses de projets autour des invariants initiaux :

- Une large place aux sols vivants (végétation riche et variée) ;
- Une aire de jeux conservée et confortée sur le même espace (utilisation de matériaux naturels pour les sols et les jeux) ;
- La conservation de la pratique de la pétanque ;
- La création d'un marché ;
- Le maintien des équipements déjà en place (WC, vélos libre service...).

Les deux esquisses réalisées ont été présentées aux riverains de la place lors d'une réunion de concertation en octobre 2020. Lors de cet échange, un consensus s'est dégagé autour de la seconde variante proposée. Les habitants ont attiré la vigilance des services de la mairie sur des points essentiels à considérer : pétanque, aire de jeux, propreté, etc.



Plan projet du réaménagement de la place, © Bordeaux Métropole

Techniques de désimperméabilisation

Le projet d'aménagement a concerné à la fois la place et le contour de l'église. Les terrains de pétanque en graves étant considérés comme imperméables par la direction de l'eau de Bordeaux Métropole, les travaux ont permis de désimperméabiliser 700 m², soit 1/3 de la surface totale de la place.

Tous les espaces désimperméabilisés ont été excavés et décaissés à 1 m 50 de profondeur pour les arbres et 50 cm pour les arbustes. Un apport de terre végétale d'origine locale vient combler les espaces désimperméabilisés.

Les actions menées en faveur de la gestion des eaux pluviales sont les suivantes :

- Aménagements des pentes pour que les eaux pluviales ruissellent et alimentent les espaces verts ;
- Les bordures d'espaces plantés sont en voliges métalliques et massifs en creux pour optimiser la récupération d'eau pluviale et assurer l'arrosage des végétaux plantés ;
- Mise en place d'un aquadrain pour récupérer l'eau des gargouilles de l'église vers les caniveaux.

Les aménagements réalisés

Le réaménagement de la place s'est traduit par :

- La végétalisation du parvis de l'église en respectant les préconisations formulées par les architectes de bâtiments de France (ABF) ;
- La plantation de 43 arbres dont deux au sein de l'aire de jeux et dix en périphérie ;
- La création d'une traversée diagonale de 2m 50 de large coupant la place en deux.

Les principaux travaux réalisés :

- 660 m² d'espaces verts aménagés dont 43 arbres de 17 essences différentes, 396 arbustes et 717 vivaces pour avoir une diversité des strates végétales ;
- Les essences végétales ont été choisies selon plusieurs critères : résistance à la chaleur, esthétique et mise en valeur paysagère de la place ;
- La strate arbustive est composée d'arbustes à fruits dans le cadre de la stratégie de Bordeaux «ville comestible» et la politique engagée de ville nourricière ;
- La strate herbacée est composée de plantes vivaces qui recouvrent le sol ;
- Les végétaux sont de provenance française et issu du label «Végétal Local» ;
- Un paillage a recouvert tous les espaces plantés pour conserver l'humidité des sols et limiter les besoins en eau ;
- La surface de l'aire de jeux a été doublée avec 360 m² avec trois espaces distincts aménagés selon l'âge des enfants. La surface du sol amortissant est constituée de graviers et de gazon synthétique ;
- Mobiliers urbains installés : 23 bancs et 16 corbeilles disposés sur la place ;

Préalablement, un travail de concertation a été mené avec les jardiniers de la ville de Bordeaux pour prendre en compte leurs réflexions et leurs besoins pour assurer la gestion et l'entretien de ces espaces.



Diversification des usages de la place, © Sibelait



Plantation d'arbres autour de la cathédrale, © Sibelait



Vue aérienne après travaux, © Sibelait



Plantations d'arbustes pour une diversification des strates végétales, © Sibelait

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Un contexte politique très favorable : des volontés très fortes de la part de certains élus ;
- L'affirmation de l'identité du territoire qui a donné sens au projet ;
- L'adaptation du projet avec les services techniques pour anticiper et éviter les erreurs (mettre de l'arrosage en goutte à goutte, choix spécifique des végétaux) ;
- La concertation avec les habitants a facilité

l'acceptation et le choix du scénario du projet ;

- Une attention particulière doit être portée sur le renvoi de l'eau dans les massifs avec une pente distribuée de manière homogène assurant une bonne répartition de la distribution d'eau ;

FINANCEMENT DU PROJET

COÛT DE L'OPÉRATION

550 000 euros, financés par la ville de Bordeaux

ÉLÉMENTS CLEFS DU PROJET

COLLECTIVITÉ

Ville de Bordeaux

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Bordeaux

MAÎTRE D'ŒUVRE

Direction patrimoine végétal et biodiversité, Bordeaux Métropole
Espaces paysages Aqu
Colas pour la voirie et réseaux divers (VRD)

CALENDRIER

Concertation : octobre 2020

Consultations et préparation du chantier : janvier - juin 2021

Travaux et livraison : 2021

CONTACT

- Pierre Anquetil, paysagiste-concepteur, chargé d'opération à Bordeaux Métropole, p.anquetil@bordeaux-metropole.fr.